

Identification et analyse des parties prenantes nationales et internationales

Pour nous assurer de respecter nos responsabilités en matière d'engagement des parties prenantes, le JNCC va créer une base de données de communication et de contacts sur AMP du Royaume Uni (ci-après désignée la base de données AMP RU).

La base de données AMP RU servira d'outil qui facilitera le travail étroit du JNCC avec ses partenaires, en vue de tenter de réduire la fatigue des parties prenantes au cours des procédures de consultation, en assurant la coordination de l'engagement des parties prenantes au niveau national.

Pour garantir que la base de données AMP RU contienne des données précises et actualisées, le JNCC a identifié la nécessité d'entreprendre une analyse nationale et internationale des parties prenantes. En vue de réaliser cette procédure nous vous serions très reconnaissants de répondre aux 9 questions qui suivent. Cette démarche ne vous demandera pas plus de 10 minutes.

Vos réponses nous aideront (le JNCC) ainsi que d'autres partenaires apparentés au AMP RU (Gouvernement du RU, Administrations déléguées au RU, Organismes officiels de Conservation de la Nature au RU et projets régionaux de ZMC) à communiquer avec vous de façon plus appropriée et efficace. Si vous êtes d'accord, vos coordonnées et vos réponses aux questions seront stockées dans la base de données AMP RU.

Nous vous assurons que toutes les coordonnées et données des parties prenantes transmises par le biais des réponses aux questions ne seront utilisées que par le JNCC et les partenaires associés au RU mentionnés ci-dessus aux fins indiquées dans ce courrier et ne seront pas transmises à des tiers. Les données contenues dans cette base de données seront traitées conformément à la loi du Royaume-Uni relative à la protection des données.

La base de données permettra aux parties prenantes d'appliquer des restrictions eu égard à qui et à comment leurs coordonnées et communications peuvent être utilisées et transmises. En tant que partie prenante, vous pouvez sécuriser vos données de sorte que seuls certains membres du personnel ou organisations travaillant sur un projet spécifique puissent utiliser vos coordonnées. Par exemple si une partie prenante souhaite que ses coordonnées soient uniquement utilisées pour le projet ZMC et ne soient pas partagées avec le projet Natura 2000, la base de données peut appliquer les restrictions concernées aux données (Voir la Question 3 dans l'évaluation).